

Ils veulent paupériser les retraité·es

Les pensions doivent, au minimum, suivre l'inflation

Depuis près de 40 ans, les pouvoirs publics appauvrissent les retraité·es par des « réformes » de régression sociale.

Les pensions calculées sont de plus en plus basses. Pour le privé en prenant les 25, et non seulement les 10 meilleures années, ce qui fait entrer dans le calcul de la pension 15 années aux salaires plus faibles, d'autant plus que, plus les salaires sont anciens, plus ils ont perdu de la valeur (avant, ils étaient revalorisés selon le salaire moyen ; maintenant, c'est seulement selon l'inflation). Et, pour toutes et tous, en augmentant la durée de cotisation (de 37,5 à 43 ans) pour obtenir le taux plein de sa pension et en diminuant la pension de 5 % par année manquante par rapport à la durée requise.

Résultats, selon le Conseil d'Orientation des Retraites :

- **Le niveau de vie** moyen des retraité·es était comparable à celui de l'ensemble des ménages depuis 1996 (mais inférieur à celui des actives et actifs). Ce niveau de vie baisse et ne sera qu'à 89 % de celui des actifs en 2070.
- **Les dépenses de retraite pour chaque pension baissent** : le nombre de personnes en retraite augmente (18 millions maintenant), mais les dépenses de retraite restent stables en pourcentage de la richesse nationale (PIB) : 13,9 % en 2024, niveau proche de celui du milieu des années 2010, prévision de 14,2 % en 2070. De plus en plus de personnes en retraite doivent se partager le même « gâteau ».
- **Le revenu disponible mensuel** des ménages retraités est de 2 978 €, à comparer aux 4 263 € des actifs.

Et ils veulent maintenant que chaque personne en retraite perde du pouvoir d'achat !

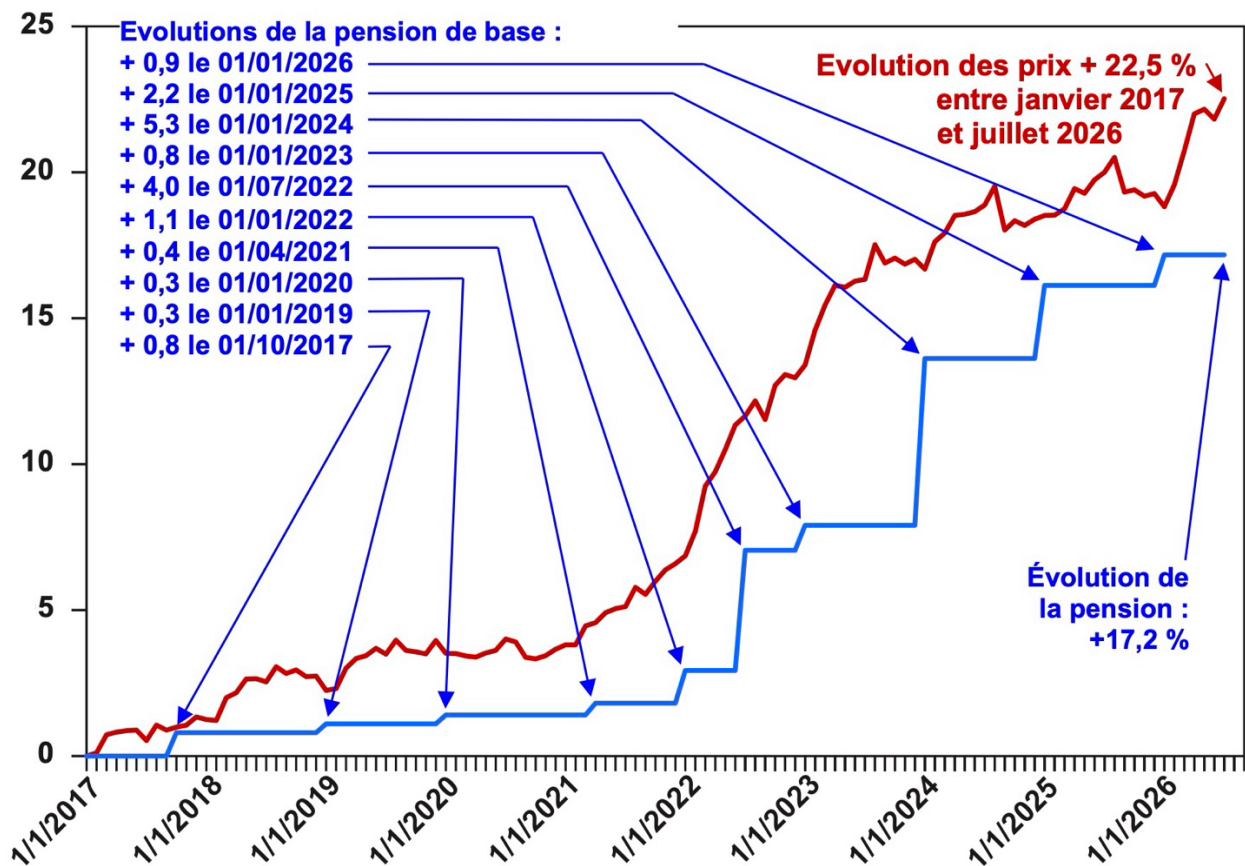
Quoi de plus normal que de compenser l'inflation en revalorisant les retraites ? C'est la loi, inscrite dans le Code de la Sécurité sociale pour maintenir le pouvoir d'achat des retraité·es. Mais le gouvernement considère que c'est un coût de 6 milliards d'euros par an.

Le premier ministre, Sébastien Lecornu, le ministre de l'Économie, Roland Lescure, étudient la désindexation de l'inflation pour « les pensions de retraite les plus élevées ».

Qu'est-ce qu'une personne « aisée » ? En 2018, seulement les soi-disant « retraité·es aisé·es » ont subi une augmentation de la CSG ... à l'époque, le ou la retraité·e était présenté·e comme aisé·e avec un revenu fiscal de référence de 1 200 € par mois ! On est bien au-dessous des 3 000 € évoqués par les pouvoirs publics, pour faire passer la pilule de l'austérité, pour faire croire que 9 retraité·es sur 10 ne seraient pas concerné·es.

Mais le pire de ce projet de revalorisation différente selon le niveau des pensions, c'est la remise en cause du principe d'égalité entre les personnes en retraite. Ce serait une régression nouvelle, jusqu'à maintenant, les gouvernements se sont « contentés » de geler les pensions ou bien de sous-indexer toutes les pensions, ce qui coûte cher aux retraité·es qui ont perdu, depuis l'arrivée du président Macron, 5,3 points (22,5 % d'inflation – 17,2 % de pension). Et la somme des pertes pendant les 114 mois de cette période s'élève à 3,8 mois de pension. Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 5,7 mois, et la différence entre la pension et les prix de 7,3 points.

Évolution en % de la **pension de base** et des **prix**



La perte de pouvoir d'achat s'élève à 5,3 points (22,5 d'inflation - 17,2 de pension)
Et la somme des pertes pendant les 114 mois de cette période s'élève à 3,8 mois.

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 5,7 mois, et la différence entre la pension et les prix de 7,3 points.

L'UNIRSolidaires demande, au minimum, le respect de la loi et la revalorisation de toutes les pensions du montant de l'inflation et revendique le retour à la situation d'avant 1987, la revalorisation selon l'évolution du salaire moyen, ce qui assure une solidarité avec les actifs et actives.

Avec d'autres organisations de retraité·es, nous déciderons d'une action des 18 millions de personnes en retraite.